

POUR UNE CONDUITE PLUS SÛRE



Les équipements de manutention sont un levier d'amélioration des conditions de travail dès lors qu'ils sont bien utilisés. Le Groupe Manitou souhaite, par son programme REDUCE Risks vous informer et vous sensibiliser sur les bonnes pratiques d'utilisation en toute sécurité de votre matériel.



Vérifiez l'état de votre matériel avant toute utilisation



Seules les personnes autorisées et habilitées peuvent utiliser le matériel



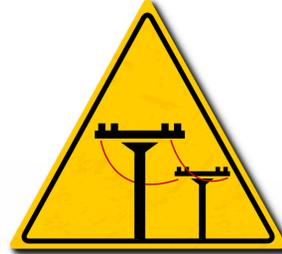
Adaptez vos EPI en fonction de votre activité (casques, lunettes...)



Soyez attentif à votre environnement de travail pour éviter tout dommage



Respectez le nombre de personnes autorisées dans le panier



Gardez vos distances de sécurité à l'approche des lignes à haute tension



Délimitez et assurez votre zone de travail par des cônes, barrières...



Ne jamais placer vos bras, vos jambes... à l'extérieur du panier



Adaptez votre mode de conduite à votre environnement



Ne vous positionnez jamais sous une nacelle déployée



Ne jamais utiliser la nacelle comme une grue



Respectez la capacité maximale indiquée sur l'abaque de charge



Soyez attentif au sol, lors du déploiement des stabilisateurs



Assurez-vous que la vitesse du vent ne dépasse pas 45 km/h



Soyez prudent au départ des bras sur la voie publique



Prenez connaissance des pentes et devers franchissables



Respectez les règles de sécurité lors d'un stationnement



Pour votre sécurité munissez vous d'un harnais



Soyez attentif aux objets, tissus... qui peuvent se coincer dans la machine.



Ne coupez jamais les systèmes de protection et de sécurité



N'effectuez jamais de modification non autorisée sur votre matériel



La maintenance périodique doit être conforme aux exigences légales



Un prestataire doit connaître les exigences légales de sécurité et s'y conformer



Conformez-vous aux instructions données dans le manuel opérateur



Soyez attentif lors du ravitaillement en carburant

MANITOU
GROUP